

Département  
HAUT-RHIN

COMMUNE DE BRUEBACH

## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement  
MULHOUSE-SUD

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2024

Nombre de  
Conseillers élus  
15

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 décembre  
Le Conseil Municipal de la commune de Bruebach  
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,  
sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles SCHILLINGER

Conseillers en  
fonction  
14

Présents : M. Christophe SIX, Mme Caroline MULLER et M. Daniel BING,  
Adjoints - Mme Corinne HAJOSI - Mme Brigitte OSTERTAG - Mme Aurélie  
LHOMMÉ - M. Aurélien MEROT - M. Jean-Marc JUND

Conseillers  
présents  
9 + 2 procurations

Absents excusés et non représentés : M. Benoît RINGENBACH  
Mme Brigitte ESTERMANN

Absents : M. Jean-Baptiste IDCZAK

A donné procuration : M. Luc RIEFFEL à M. Aurélien MEROT  
Mme Priscille BAKAJ à Mme Aurélie LHOMMÉ

Mme Caroline MULLER a été nommée pour remplir les fonctions de  
secrétaire

### 3. Finances

#### 3.1. Budget communal : Investissement avant le vote du Budget Primitif 2025

Madame Caroline MULLER, Adjointe en charge des finances, rappelle les dispositions  
extraites de l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) :  
« Dans l'attente du vote du budget 2025 la commune peut, par délibération de son conseil  
municipal, décider d'engager, de liquider et surtout de mandater, donc de payer des  
dépenses d'investissements dans la limite de 25% des investissements budgétés l'année  
précédente. »

Le **Conseil Municipal**, à l'unanimité, **autorise** Monsieur le Maire à procéder avant le Budget  
Primitif 2025, aux engagements et mandatements de dépenses d'investissement sur la base  
de 25% des prévisions de 2024 des comptes suivants :

Compte/Libellé	Budget 2024	Engagt/Mandatement 25%
2131 Bâtiments publics	70 100,00 €	17 525,00 €
2132 Bâtiments privés	72 000,00 €	18 000,00 €
2151 Réseaux de voirie	159 100,00 €	39 775,00 €
2152 Installation de voirie	30 000,00 €	7 500,00 €
2157 Mat. et outil. de voirie	18 732,00 €	4 683,00 €

2158	Autre mat. et outil. de voirie	37 951,79 €	9 487,95 €
2764	Créances part. et pers. droit privé	<u>24 518,16 €</u>	<u>6 129,54 €</u>
		412 401,95 €	<b>103 100,49 €</b>

BRUEBACH le 17 décembre 2024

La Secrétaire de séance,  
Caroline MULLER



Le Maire,  
Gilles SCHILLINGER

